

AU QUOTIDIEN, ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le Conseil départemental réunis en séance plénière ce 7 mars 2025

Les 46 élus départementaux étaient réunis le 7 mars dernier pour examiner de nombreux rapports pour améliorer le quotidien des Gardoises et des Gardois dans ses domaines de compétences.

Publié le 07/03/2025 -- Temps de lecture: 15 minutes



Logement et habitat : Loger dignement tous les Gardois et toutes les Gardoises, un enjeu fondamental du "bien vivre ensemble"

Faire en sorte de garantir le droit des Gardoises et les Gardois à disposer d'un logement digne, est une préoccupation majeure du Conseil départemental. Il a ainsi voté :

- 100 000€ en faveur d'Habitat du Gard pour la réhabilitation de 50 logements aux Salles-du-Gardon
- 22 000 € pour 9 projets d'habitat inclusif adaptés aux besoins des seniors.
- Plus de 10,9 M€ pour la construction de 222 logements sociaux dans plusieurs communes gardoises.
- 1,13 M€ supplémentaire pour améliorer le cadre de vie dans la métropole nîmoise s'ajoutant aux 11,8 M€ déjà attribués.
- Élaboration de la 8e édition du Plan départemental d'action pour le logement et les personnes défavorisées (PDALHPD)

Économie sociale et solidaire (ESS) : Le Gard expérimente un "Appel à communs" pour intégrer les initiatives de l'Économie sociale et solidaire

Hélène Meunier, Vice-présidente du Conseil départemental déléguée à la Lecture publique et à l'Économie sociale et solidaire (ESS) a présenté la principale innovation issue du Schéma départemental de l'ESS voté au printemps 2024 : l'Appel à commun(s). Deux défis majeurs en découlent :

- Renforcer les synergies sur les territoires
- Créer une plateforme internet dédiée, Gard centrale, pour le dépôt des dossiers

Archives départementales : Un nouveau plan d'actions 2024-2028

Les Archives départementales assurent 4 grandes missions : collecter, classer, conserver, communiquer. Dans le nouveau plan d'action voté le 7 mars, ces axes sont déclinés en 12 objectifs stratégiques et 31 actions afin de garantir l'accès au patrimoine informationnel gardois.

Pour consulter le site internet des Archives départementales : archives.gard.fr

Consulter le détail de ces décisions ci-dessous :

Fidèle à notre conception d'un Conseil départemental soutenant tous ceux qui en ont besoin, protégeant notre qualité de vie et reliant les personnes et les territoires, nous avons choisi de réaffirmer notre présence aux côtés de celles et ceux qui font vivre notre territoire dans ces moments difficiles et incertains. C'est ensemble que nous surmonterons les défis actuels tout en construisant un territoire solidaire, dynamique et résilient.

Françoise Laurent-Perrigot

Présidente du Conseil départemental du Gard



Le Gard expérimente un "Appel à communs" pour intégrer les initiatives de l'Économie sociale et solidaire

Hélène Meunier, Vice-présidente du Conseil départemental déléguée à la Lecture publique et à l'Économie sociale et solidaire (ESS) a présenté la principale innovation issue du Schéma départemental de l'ESS voté au printemps 2024 : l'Appel à commun(s).

L'Appel à commun(s) est une approche innovante qui inverse la logique traditionnelle des appels à projets. Ici, les structures de l'ESS sont invitées à collaborer pour définir les besoins des territoires et construire ensemble des solutions adaptées, notamment en zones rurales et en Quartiers Politique de la Ville.

Afin de faciliter cette dynamique, la plateforme "Gard centrale" a été créée. Elle permettra aux acteurs de l'ESS de déposer leurs projets en vue d'obtenir un accompagnement.

Grâce à cette idée originale, le Gard est invité à témoigner au Forum mondial de l'ESS qui se tiendra à Bordeaux en octobre.

Zoom sur...

Culture et sport :Un soutien réaffirmé aux associations culturelles et sportives gardoises

Plus de 2 M€ pour les associations sportives et culturelles gardoises

La politique culturelle et sportive du Conseil départemental vise à promouvoir la citoyenneté et l'épanouissement personnel. Des actions concrètes facilitent l'accès à la culture et au sport pour tous, en tant qu'essence du dynamisme territorial.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76